



**Assemblée générale**

Distr.  
GÉNÉRALE

A/RES/51/173  
3 février 1997

Cinquantième et unième session  
Point 96 a) de l'ordre du jour

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sur le rapport de la Deuxième Commission (A/51/604/Add.1)]

51/173. Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

L'Assemblée générale,

Réaffirmant l'importance et la validité continue de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, figurant en annexe à sa résolution S-18/3 du 1er mai 1990, et de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, figurant en annexe à sa résolution 45/199 du 21 décembre 1990,

Rappelant ses résolutions 46/144 du 17 décembre 1991, 47/152 du 18 décembre 1992, 48/185 du 21 décembre 1993 et 49/92 du 19 décembre 1994, relatives à l'application de la Déclaration et de la Stratégie,

Consciente que la Déclaration, la Stratégie et le débat en cours sur l'agenda pour le développement se renforcent mutuellement et sont étroitement liés,

1. Prend acte du rapport du Secrétaire général sur l'application de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en

développement, et de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement<sup>1</sup>;

2. Estime qu'il est nécessaire de renforcer l'application de la Déclaration et de la Stratégie jusqu'à la fin des années 90, pour faire en sorte que la Décennie soit effectivement une décennie de développement accéléré, en particulier dans les pays en développement, et de renforcement de la coopération économique internationale;

3. Demande aux États Membres d'indiquer les engagements et accords qui ne sont pas pleinement respectés ou appliqués ainsi que les obstacles rencontrés à cet égard et de prendre les mesures de suivi nécessaires;

4. Considère qu'il est nécessaire d'apporter un soutien particulier aux pays les moins avancés dont la situation économique se dégrade;

5. Prie le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-troisième session, un rapport intérimaire sur l'application de la Déclaration et de la Stratégie, mettant l'accent en particulier sur leurs liens avec les tendances du développement et leur incidence sur ces dernières, ainsi que sur les expériences nouvellement acquises dans le cadre des stratégies de développement et les accords auxquels celles-ci ont donné lieu;

6. Encourage les États Membres à présenter, dès que possible, des rapports et des documents relatifs au respect des engagements et à l'application des politiques convenus dans la Déclaration et dans la Stratégie, afin d'aider le Secrétaire général à établir le rapport demandé ci-dessus;

7. Demande que l'examen et l'évaluation de la Déclaration et de la Stratégie soient coordonnés avec les activités de suivi des grandes conférences des Nations Unies et avec le débat en cours sur l'agenda pour le développement.

86<sup>e</sup> séance plénière  
16 décembre 1996

---

<sup>1</sup> A/51/270.